



REPOBLIKAN' I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



MINISTRE DE L'INTERIEUR
ET DE LA DECENTRALISATION

FONDS DE DEVELOPPEMENT LOCAL



RAPPORT TECHNIQUE ET FINANCIER 2025

**FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION
(FNP)**

Décembre 2025

Table des matières

1. CADRAGE JURIDIQUE	2
2. ACTIVITES REALISEES	3
3. RECETTES ET DECAISSEMENT DU FNP au 30 Novembre 2025.....	4
3.1. Recettes.....	4
3.2. Décaissement	5
4. RÉALISATIONS TECHNIQUES DU FNP	5
4.1. Financement de la reconstruction/réhabilitation des 15 Bureaux administratifs	5
4.2. Financement des projets d'infrastructures structurantes de 100 Communes vague 1 12	
5. RÉCAPITULATIF DES RECETTES	15
6. PREVISION POUR L'ANNEE 2026.....	15
7. PRÉPARATION DU TRANSFERT DES SUBVENTIONS FNP pour 204 communes de 2026.....	15

1. CADRAGE JURIDIQUE

La Constitution dispose en son article 140 que l'État veille au développement harmonieux de toutes les Collectivités Territoriales Décentralisées sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional par des dispositifs de péréquation.

La loi organique n°2014-018 du 12 septembre 2014 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités territoriales décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires, complétée par la loi organique n°2016-030 du 23 août 2016, en son article 25 dispose que :

- il est institué un mécanisme dénommé Fonds National de Péréquation, destiné à atténuer les inégalités entre les Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- le Fonds National de Péréquation vise à alléger les disparités de ressources entre les Collectivités Territoriales Décentralisées ;

La loi n°2014-020 du 27 septembre 2014, relative aux ressources des Collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes, modifiée et complétée par la loi n°2018-011 du 11 juillet 2018 et par la loi n°2021-010 du 05 août 2021, détermine le dispositif d'approvisionnement du Fonds National de Péréquation :

- 10% du produit de l'impôt synthétique
- 20% des produits de la redevance sur les hydrocarbures devant revenir aux Collectivités territoriales décentralisées
- 10% des produits de la ristourne et redevances minières au taux de 1,4%
- Produit de la taxe sur la publicité
- Produit des taxes sur les jeux télévisés

Le décret n°2024 -580 du 13 mars 2024 modifiant et complétant certaines dispositions du décrets n° 2017-014 du 04 janvier 2017 portant réorganisation du Fonds de Développement Local, modifié et complété par le décret n° 2022-020 du 12 janvier 2022 et le décret n°2017-014 du 04 janvier 2017 portant réorganisation du Fonds de Développement Local (FDL) modifié et complété par le décret n°2022-020 du 12 janvier 2022 désigne le Fonds de Développement Local comme établissement public auquel revient la gestion du Fonds National de Péréquation (FNP).

Le Décret n°2018-472 du 25 mai 2018 instituant le manuel de procédures du Fonds National de Péréquation (FNP) modifié et complété par le décret n°2023-285 du 21 mars 2023 définit toutes les opérations relatives à la mise en œuvre du Fonds National de Péréquation.

2. ACTIVITES REALISEES

Ce rapport couvre la période allant du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Décembre 2025 concernant les activités qui ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre du FNP :

- L'accompagnement des 100 communes comptant pour les exercices 2023 et 2024
- Préparation au transfert de dotation
- L'intégration de l'Indice de vulnérabilité climatique dans la nouvelle formule de ciblage et de répartition des DPI aux communes comptant pour l'exercice 2025

2.1. Accompagnement des communes aux titres de 2023-2024

Conformément à son PTA 2025, et après la sélection et la validation des 100 nouvelles communes aux titres de 2023 et 2024, le FDL a réalisé au cours du mois de Mai et du mois de Juin l'accompagnement en MOC 1 des communes bénéficiaires (50 communes-2023 et 50 communes-2024).

Les communes ont été représentés par le Maire, le Trésorier Communal et l'Agent de développement local. Le regroupement s'est déroulé au siège du FDL à Anosy et ces derniers ont pu obtenir un accompagnement dans l'élaboration de leurs dossiers de demande de financement composés d'une fiche d'identification de projet ainsi que les différentes annexes, à savoir : la délibération communale ; des autorisations des services techniques déconcentrés ; acte justificatif de la situation juridique des terrains à bâtir ; photo des infrastructures à réhabiliter.

Durant cette période, 99 dossiers de demande de financement ont été soumis au FDL. Seule la commune de MANGATABOAHANGY (district Ambatofinandrahana) n'a pas de dossier en raison de l'absence de l'équipe communale suite au décès du nouveau Maire élu.

En tout 297 responsables communaux ont reçu un accompagnement sur la thématique de montage de projet et les notions sur la mise en œuvre des sous-projets (passation de marché, gestion financière) et 99 dossiers de sous-projets sont disponibles au FDL pour la préparation au transfert de subvention.

Ces communes devront encore recevoir l'accompagnement sur la mise en œuvre des sous-projets, la mise en service et la pérennisation des infrastructures.

2.2. Etat des lieux des transferts de DPI

Le transfert des subventions aux sous comptes des communes n'a pas été réalisé durant l'année 2025. Cette situation s'explique par des contraintes à la fois stratégiques et conjoncturelles.

2.2.1 Réforme du modèle opérationnel du FNP et déploiement du FDL

Dans le cadre des orientations ministérielles pour le déploiement territorial du FDL, le Ministère de la Décentralisation et de l'Aménagement du Territoire a projeté de supprimer le recours au recrutement de bureau d'études pour relayer le FDL dans l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Afin d'optimiser des ressources financières à mobiliser au niveau du FDL pour la couverture nationale de proximité aux communes, le budget anciennement alloué aux BE servira ainsi à renforcer l'effectif du FDL et son déploiement territorial.

Le projet de communication verbale, indispensable à la validation de cette stratégie, n'a pas abouti, entraînant un retard conséquent dans la phase préparatoire des transferts de DPI.

2.2.2 Sécurisation des fonds et conditionnalités de virement

- Capitalisation des acquis de la première vague : Le FDL décide d'entamer le processus d'accompagnement des communes à la fin du premier semestre en maintenant les standards de mise en œuvre initiale. En raison du retard accumulé et par mesure de sécurité, le virement des fonds est strictement conditionné à la présence effective des bureaux d'études sur le terrain. Ces derniers doivent être préalablement recrutés, formés par le FDL et déployés physiquement auprès des communes.
- Impact du contexte politique sur le processus de recrutement des BE : Le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement des bureaux (22/09/2025) a été interrompu par les événements politiques qui a débuté à partir du 25 septembre. Face à cette situation, le FDL a acté la suspension de la procédure et son report sur l'exercice 2026.

2.3. Intégration de l'indice de vulnérabilité au mécanisme d'allocation des FNP

Dans le cadre de l'amélioration de la considération de la vulnérabilité climatique des communes sur le principe de la péréquation, cette année 2025, le FDL a pu bénéficier de l'appui de l'assistance technique de la Banque Mondiale dans l'élaboration d'une base de données de l'indice de vulnérabilité climatique. Cette initiative concourt à la mise à jour du manuel de procédure du FNP en appliquant une nouvelle formule pour le ciblage et la répartition des DPI aux futures communes bénéficiaires au titre de l'exercice 2025 en considérant, avec l'IPM, leurs taux d'expositions aux catastrophes naturelles.

Basé sur des variables sociodémographiques comme référence dans la sélection des Communes bénéficiaires, ainsi que dans la détermination des montants des allocations budgétaires correspondantes, les aspects résultant des phénomènes climatiques exercent aussi des pressions sur les Communes de façon à rendre certaines plus vulnérables, voire plus pauvres, que d'autres, et cela quel que soit leur situation vis-à-vis des autres dimensions déjà véhiculée dans l'IPM.

L'indice de vulnérabilité repose sur la combinaison de trois composantes majeures : (i) l'aléa climatique, (ii) le degré d'exposition des ménages à ces aléas, et (iii) leur capacité d'adaptation et de résilience face aux impacts qui en découlent. En vue d'intégrer explicitement la dimension climatique dans les mécanismes de ciblage et d'allocation budgétaire aux communes, une base de données relative à un indice composite, agrégeant l'IPM et le V-Index, sera constituée afin d'appréhender l'ensemble de tous les facteurs de vulnérabilité des communes. Cette approche consolidée fonde et renforce le principe de péréquation dans l'allocation des ressources.

À ce jour, la base de données de l'indice composite est en cours de finalisation avec l'appui technique de l'INSTAT.

3. RECETTES ET DECAISSEMENT DU FNP au 30 Novembre 2025

3.1. Recettes

L'abondement du Fonds National de Péréquation à la date du 30 novembre 2025 est résumé dans le Tableau 1. Au cours de l'année 2025, le compte du Fonds National de péréquation ouvert au niveau de la Recette Générale d'Antananarivo a enregistré un mouvement créditeur de 11 671 932 255,99 Ariary. Cette recette provient en grande partie des impôts synthétiques (IS) mais constate un retour progressif du versement des ristournes minières.

Tableau 1: Recette du Fonds National de Péréquation au 30 Novembre 2025

MOIS	MONTANT	SOURCE
JAN-MARS	1 125 257 693,85	IS, ristournes minières
AVRIL-JUIN	4 741 813 501,15	IS, ristournes minières
JUILLET- SEPTEMBRE	3 808 058 567,43	IS, ristournes minières
OCTOBRE-NOVEMBRE	1 996 775 493,56	IS, ristournes minières
Recette totale	11 671 932 255,99	
Part destinée aux dépenses d'investissement des CTD (90%)	10 504 739 030,38	

3.2. Décaissement

En ce qui concerne les décaissements, le Fonds National de Péréquation a été mobilisé pour financer la reconstruction/réhabilitation des bureaux administratifs de 15 Communes pour le relèvement post-cyclonique (paiement des bureaux d'études et des entreprises) et le paiement des bureaux d'études en charge de l'assistance en MOC, en contrôle et surveillance des travaux des 100 communes comptant pour la vague 1 (2021-2022). Il n'y a pas eu de décaissement par rapport au transfert de subvention aux 100 nouvelles communes de la vague 2 aux titres de 2023 et 2024 suites aux évènements politiques.

Les dépenses réalisées dans ce cadre sont résumées par le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Décaissement du Fonds National de Péréquation au 30 Novembre 2025

Nature de dépense	TOTAL GENERAL	Décaissement au Nov. 2025	RESTE À DÉCAISSER
Transfert de Dotation de Péréquation pour Investissement pour les Communes	0.00	0 (0%)	0
Assistance en maîtrise d'ouvrage, contrôle et surveillance des travaux au niveau des Communes (FNP 100 vague 1 et FNP 15)	1 081 163 913.53	680 077 814.91	401 086 098.62
Travaux de construction des bureaux administratifs de 15 Communes (FNP 15)	3 216 413 285.82	3 041 673 888.68	174 739 397.14
TOTAL GENERAL	4 297 577 199.35	3 721 751 703.59	575 825 495.76

4. RÉALISATIONS TECHNIQUES DU FNP**4.1. Financement de la reconstruction/réhabilitation des 15 Bureaux administratifs**

Ces projets de reconstructions de bureaux administratifs ont été réalisés sous modalité Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD) pour répondre à l'urgence après le passage des cyclones ANA, BATSIRAI et EMNATI. Les maîtres d'œuvre ainsi que les entreprises de construction ont alors été recrutés par le Fonds de Développement Local. (Cf. Annexe 1: Liste des Communes bénéficiaires de la reconstruction de bureau administratif)

Actuellement, **tous les travaux de reconstruction des 15 bureaux administratifs des Communes sont réalisés et sont en cours de Réception Définitive.** Il reste encore 4 bureaux administratifs dont le paiement des garantis devront encore se faire pour l'année prochaine. Les PV de réception des travaux sont disponibles au niveau du FDL. Pour l'année 2026, le FDL, dans son PTA, compte procéder à la fourniture de matériels et équipements de ces bureaux reconstruits.

Quelques Photos des bureaux communaux reconstruits

<p>BUREAU COMMUNAL- CR LOKOMBY</p> <p>REGION : FITOVINANY DISTRICT : MANAKARA</p>	
<p>BUREAU COMMUNAL- CR ANTEZA</p> <p>REGION : FITOVINANY DISTRICT : MANAKARA</p>	
<p>BUREAU COMMUNAL- CR SAHANAMBOHITRA</p> <p>REGION : FITOVINANY DISTRICT : MANAKARA</p>	
<p>BUREAU COMMUNAL- CR IAKORA</p> <p>REGION : IHOROMBE DISTRICT : IHOROMBE</p>	

**BUREAU COMMUNAL-
CR ZAZAFOTSY**

REGION : IHOROMBE

DISTRICT : IHOROMBE



**BUREAU COMMUNAL-
CR
ANDRORANGAVOLA**

REGION : VATOVAVY

DISTRICT : IFANADIANA



**BUREAU COMMUNAL-
CR TOLONGOINA**

REGION : FITOVINANY

DISTRICT : IKOONGO



**BUREAU COMMUNAL-
CR ANKARIMBELO**

REGION : FITOVINANY

DISTRICT : IKOONGO



**BUREAU COMMUNAL-
CR MAHASOABE**

REGION : FITOVINANY

DISTRICT : VOHIPENO



**BUREAU COMMUNAL-
CR ANKAZOVELO**

REGION : ATSIMO ATSIANANA

DISTRICT : MIDONGY SUD



**BUREAU COMMUNAL-
CR MAROFOTOTRA**

REGION : VATOVAVY

DISTRICT : MANANJARY



**BUREAU COMMUNAL-
CR VONDROZO**

REGION : ATSIMO ATSIANANA

DISTRICT : VONDROZO



**BUREAU COMMUNAL-
CR VOHILAVA**

REGION : VATOVAVY

DISTRICT : MANANJARY



**BUREAU COMMUNAL-
CR AMBAHY**

REGION : VATOVAVY

DISTRICT : NOSY VARIKA



4.2. Financement des projets d'infrastructures structurantes de 100 Communes vague 1

Les avancements des travaux pour les 96 Communes ayant pu bénéficier du transfert sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Avancement global des travaux pour les 96 Communes

STATUT	NOMBRE DE SOUS-PROJETS	OBSERVATIONS
TRAVAUX TERMINÉS	68	Sous-projets réalisés et réceptionnés
TRAVAUX EN COURS	22	Travaux estimés entre 45 et 90%
TRAVAUX NON REALISES	08	Les sous-projets ne sont pas réalisés, cependant, les fonds ont été totalement dépensés.
TRAVAUX EN ATTENTE DE DÉMARRAGE	01	Le sous-projet de la CR Ifasina va débiter cette année.

Au total, 68 sur 99 sous-projets ont été réalisés, soit 69%.

Rappelant que 04 communes faisant partie de la vague 1 n'ont pas encore bénéficié du virement de la DPI en raison de la situation administrative des responsables communaux.

- Pas de Conseillers communaux élus pour les CR ANDONABE SUD ; LOHAVANANA ; AMBATOFISAKA II du District de MAROLAMBO,
- Pas de Maire élu et élection à refaire pour la CR BEORA du District de BETIOKY SUD.

Actuellement, ces obstacles sont résolus et les communes ont déjà envoyé les documents attestant la régularité de leur situation. De ce fait, le FDL, a programmé le virement des fonds pour ces 04 communes pour l'année 2026.

Quelques Photos d'avancement des sous-projets communaux

MARCHE OUVERT- CR BEREKETA



Présentation sur le marché couvert.



Présentation sur le pavillon.



Présentation sur le latéral du marché couvert.



Présentation des deux ouvrages.

CONSTRUCTION EPP CR AMBODISIKIDY



CEG KARIMBARY (CR KARIMBARY)



MARCHE DE MALIORANO (CR MALIORANO)



CEG AMBATOLAVA (CR AMBATOLAVA)



EPP VATANATO (CR VATANATO)



5. RÉCAPITULATIF DES RECETTES

Le tableau ci-dessous récapitule les recettes du FNP au 30 Novembre 2025.

Tableau 6 : Récapitulatif des Recettes

	RECETTES	RECETTES CTD
ANNEE	TOTAL 100%	CTD 60 %
2017	3 718 507 318,55	2 231 104 391,13
2018	1 527 240 846,12	916 344 507,67
ANNEE	TOTAL 100%	CTD 90 %
2018	9 309 232 000,21	8 378 308 800,19
2019	8 970 462 039,99	8 073 415 835,99
2020	7 616 654 641,64	6 854 989 177,48
2021	7 419 069 534,86	6 677 162 581,37
2022	8 591 604 530,23	7 732 444 077,21
2023	10 353 065 559,49	9 317 759 003,54
2024	10 699 096 995,65	9 629 187 296,09
Au 30/11/2025	11 671 932 255,99	10 504 739 030,38
GRAND TOTAL	79 876 865 722,73	70 315 454 701,05

Les recettes annuelles destinées aux dépenses d'investissement des CTD correspondent à la part annuelle réservée pour financer les projets sélectionnés par les Communes.

6. PREVISION POUR L'ANNEE 2026

Le Plan de Travail Annuel 2026 du Fonds de Développement Local prévoit de financer :

- les sous- projets de 204 Communes dont :
 - 50 Communes (2023) en 1^{er} cycle à hauteur de : **3 375 000 000 Ariary**
 - 50 Communes (2024) en 1^{er} cycle à hauteur de : **3 375 000 000 Ariary**
 - 50 Communes (2025) en 1^{er} cycle à hauteur de : **3 375 000 000 Ariary**
 - 50 Communes (2026) en 1^{er} cycle à hauteur de : **3 375 000 000 Ariary**
 - 04 Communes restantes de la vague 1 (2021-2022) : **240 282 710 Ariary**
- La reconstruction des infrastructures communaux pour le relèvement post-catastrophe : paiement des garantis des 04 bureaux restants et l'équipements en mobiliers de bureaux et matériels informatiques pour les 15 bureaux communaux.

7. PRÉPARATION DU TRANSFERT DES SUBVENTIONS FNP pour 204 communes de 2026

- Demande d'avis au MINSAN et au MEN sur un projet d'un accord commun sur la faisabilité des demandes communales afin de respecter les normes sectorielles pour les infrastructures communales financer par le Fonds National de Péréquation.

- Réalisation d'infrastructures opérationnelles et résilientes suivant l'approche MOCA, incluant la mise à disposition d'un catalogue d'infrastructures communes.
- La disponibilité d'une nouvelle formule de Sélection pour les nouvelles communes aux titres de 2025 et 2026 et des répartitions des DPI avec l'Indice composite intégrant l'indice de vulnérabilité climatique.

ANNEXE 1 : LISTE DES COMMUNES BENEFICIAIRES DE LA RECONSTRUCTION DE BUREAU ADMINISTRATIF

LOT	RÉGION	DISTRICT	COMMUNE
LOT 1	FITOVINANY	MANAKARA	ANTEZA
	FITOVINANY	MANAKARA	LOKOMBY
	FITOVINANY	MANAKARA	SAHANAMBOHITRA
LOT 2	IHOROMBE	IAKORA	IAKORA
	IHOROMBE	IHOSY	ZAZAFOTSY
LOT 3	VATOVAVY	IFANADIANA	ANDRORANGAVOLA
	FITOVINANY	IKONGO	TOLONGOINA
LOT 4	ATSIMO ATSINANANA	MIDONGY SUD	ANKAZOVELO
	ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	VONDROZO
LOT 5	FITOVINANY	IKONGO	ANKARIMBELO
	FITOVINANY	VOHIPENO	MAHASOABE
LOT 6	VATOVAVY	MANANJARY	VOHILAVA
	VATOVAVY	NOSY VARIKA	AMBAHY
LOT 7	VATOVAVY	MANANJARY	MAROFOTOTRA
	VATOVAVY	NOSY VARIKA	VOHILAVA

ANNEXE 2 : LISTE DES 100 COMMUNES BENEFICIAIRE DU FNP Exercice 2023-2024

REGION	DISTRICT	COMMUNE	INTITULE SOUS-PROJET	DPI
ALAO TRA MANGORO	ANOSIBE AN'ALA	AMBALAOMBY	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	55 806 859
ALAO TRA MANGORO	ANOSIBE AN'ALA	AMBATOHARANA NA	APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE	64 990 758
ALAO TRA MANGORO	ANOSIBE AN'ALA	AMPANDROANTR AKA	CONSTRUCTION D'UN PONT	74 194 299
ALAO TRA MANGORO	ANOSIBE AN'ALA	TSARAVINANY	CONSTRUCTION DE TSENA	78 197 566
AMORON'I MANIA	AMBATOFINANDRAHA NA	MANGATABOAHANGY	CONSTRUCTION D'INFRASTRUCTURE COMMUNALE	140 000 000
AMORON'I MANIA	AMBOSITRA	AMBALAMANAKANA	REHABILITATION DU TSENA	57 901 158
AMORON'I MANIA	MANANDRIANA	AMBOHIPO	EXTENSION DU CSB II	43 968 859
AMORON'I MANIA	MANANDRIANA	ILANJANA	CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE QUARTIER	37 881 366
AMORON'I MANIA	MANANDRIANA	TALATA VOHIMENA	REHABILITATION ET EXTENSION DU TSENA	140 000 000
AMORON'I MANIA	MANANDRIANA	VINANY ANDAKATANIKELY	REHABILITATION ET EQUIPEMENT DU BUREAU COMMUNAL	32 138 296
ANALANJIROFO	MANANARA NORD	SAROMAONA	CONSTRUCTION D'UN BUREAU COMMUNE	98 643 534
ANALANJIROFO	MANANARA NORD	TANIBE	FANORENANA BIRAON'NY KAOMININA VAOVAO	134 227 920
ATSIMO ATSIANANA	BEFOTAKA SUD	ANTONDABE	RÉHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DU BUREAU DE LA COMMUNE	70 303 204
ATSIMO ATSIANANA	BEFOTAKA SUD	BEHARENA	CONSTRUCTION DU BAZAR D'ANGARA	44 694 403
ATSIMO ATSIANANA	FARAFANGANA	AMBOHIMANDROSO	CONSTRUCTION DU CSB II	117 186 261
ATSIMO ATSIANANA	FARAFANGANA	BEVOAY BERETRA	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	72 249 207
ATSIMO ATSIANANA	FARAFANGANA	IHOROMBE	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	88 490 541
ATSIMO ATSIANANA	FARAFANGANA	MAROVANDRIKA	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	51 995 288
ATSIMO ATSIANANA	FARAFANGANA	VOHIMASY	CONSTRUCTION TRANOMPOKONOLONA	54 700 446
ATSIMO ATSIANANA	MIDONGY SUD	BEVAHO	CONSTRUCTION DU TSENA	40 205 561
ATSIMO ATSIANANA	VANGAINDRANO	BEKARAOKY	CONSTRUCTION DE LA COMMUNE	43 208 510
ATSIMO ATSIANANA	VANGAINDRANO	IARA	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE CEG	108 986 897
ATSIMO ATSIANANA	VANGAINDRANO	SOAMANOVA	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	67 850 749
ATSIMO ATSIANANA	VONDROZO	AMBODIRANO (AMBALABENOTSARA)	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE CEG	38 460 921
ATSIMO ATSIANANA	VONDROZO	AMBOHIMANA	CONSTRUCTION DE TSENA	62 915 775

REGION	DISTRICT	COMMUNE	INTITULE SOUS-PROJET	DPI
ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	ANDOHARANO	CONSTRUCTION DE BATIMENT SCOLAIRE EPP	35 932 421
ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	IAMONTA	ACHATS DE LAKAMBY	32 138 296
ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	KARIANGA	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE CEG	95 819 962
ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	MANAMBIDALA	CONSTRUCTION DE BATIMENT SCOLAIRE CEG	136 818 940
ATSIMO ATSINANANA	VONDROZO	VOHIMARY	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	120 833 721
ATSINANANA	ANTANAMBAO MANAMPOTSY	MANAKANA	CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ACCUEIL POUR VISITEURS	70 811 942
ATSINANANA	ANTANAMBAO MANAMPOTSY	MANARANTSAND RY	CONSTRUCTION MARCHÉ COMMUNAL	43 598 718
ATSINANANA	BRICKAVILLE	AMBOHIMANANA	CONSTRUCTION EPP	88 624 091
ATSINANANA	MAHANORO	AMBINANIDILANA	CONSTRUCTION GITE D'ETAPE	140 000 000
ATSINANANA	MAHANORO	BEFOTAKA	CONSTRUCTION D'UN GITE D'ETAPE	140 000 000
ATSINANANA	MAHANORO	TSARAVINANY	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	127 664 660
ATSINANANA	MAROLAMBO	AMBALAPAISSO II	REHABILITATION ECOLE (CEG)	32 138 296
ATSINANANA	MAROLAMBO	AMBOASARY	CONSTRUCTION BUREAU COMMUNAL	55 617 585
ATSINANANA	MAROLAMBO	AMBOHIMILANJA	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	93 263 904
ATSINANANA	MAROLAMBO	MAROMITETY I	FINALISATION ET EQUIPEMENT DU BUREAU COMMUNAL	63 448 363
ATSINANANA	MAROLAMBO	TANAMBAO- RABEMANANA	CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE QUARTIER	42 927 665
ATSINANANA	TOAMASINA II	AMPOROFORO	CONSTRUCTION D'UN CSB II	58 793 136
ATSINANANA	TOAMASINA II	SATRANDEROY	REHABILITATION ET EQUIPEMENT DU BUREAU COMMUNAL	61 611 511
ATSINANANA	VATOMANDRY	AMBALABE	REHABILITATION DU BUREAU COMMUNAL	57 882 933
ATSINANANA	VATOMANDRY	IFASINA I	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	100 742 630
BETSIBOKA	MAEVATANANA	AMBALAJIA	CONSTRUCTION DE TSENA	69 872 064
BETSIBOKA	MAEVATANANA	MARIA	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU DE LA COMMUNE	91 798 188
BOENY	MITSIKINJO	ANTSEZA	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT BUREAU COMMUNE	106 262 987
FITOVINANY	IKONGO	SAHALANONA	CONSTRUCTION DU TSENA	76 015 343
FITOVINANY	IKONGO	TSIFENOKATAKA	REHABILITATION DU TSENA	32 138 296
FITOVINANY	MANAKARA	AMBAHATRAZO	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	41 242 325
FITOVINANY	MANAKARA	AMBOHITSARA M	CONSTRUCTION DE CSB II	47 497 584
FITOVINANY	MANAKARA	MANGATSIOTRA	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	33 103 383

REGION	DISTRICT	COMMUNE	INTITULE SOUS-PROJET	DPI
FITOVINANY	MANAKARA	MANJARIVO	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT SCOLAIRE (EPP)	56 729 970
FITOVINANY	MANAKARA	SAHANAMBOHITRA	REHABILITATION D'UNE EPP	33 103 383
FITOVINANY	VOHIPENO	AMBOROBE	REHABILITATION ET EQUIPEMENTS D'UN CEG	33 103 383
FITOVINANY	VOHIPENO	ANKARIMBARY	RÉHABILITATION, EXTENSION ET ÉQUIPEMENT DU BUREAU DE LA COMMUNE	33 340 092
FITOVINANY	VOHIPENO	IFATSY	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	65 323 093
FITOVINANY	VOHIPENO	ILAKATRA	CONSTRUCTION DU BUREAU COMMUNAL	69 094 463
FITOVINANY	VOHIPENO	LANIVO	REHABILITATION ET EQUIPEMENTS DU BUREAU COMMUNAL	35 154 158
HAUTE MATSIATRA	AMBALAVAO	MAHAZONY	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	94 148 973
HAUTE MATSIATRA	AMBALAVAO	VOLAMENA	CONSTRUCTION DU PONT	59 001 862
HAUTE MATSIATRA	AMBOHIMAHASOA	AMBATOSOA	CONSTRUCTION DE TRANOMPOKONOLONA	140 000 000
HAUTE MATSIATRA	AMBOHIMAHASOA	SAHATONA	RÉHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU DE LA COMMUNE	120 771 604
HAUTE MATSIATRA	IKALAMAVONY	AMBATOMAINTY	ACHAT DE BACS	140 000 000
HAUTE MATSIATRA	IKALAMAVONY	TANAMARINA SAKAY	CONSTRUCTION DE NOUVELLE EPP	74 596 939
HAUTE MATSIATRA	VOHIBATO	VINANITELO	REHABILITATION DU TSENA COMMUNAL	117 057 399
IHOROMBE	IAKORA	ANDRANOMBAO	CONSTRUCTION DE BATIMENT SCOLAIRE (CEG)	40 442 831
IHOROMBE	IAKORA	BEGOGO	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT ET DE LATRINES POUR LES AGENTS DE SANTÉ AU CENTRE DE BEGOGO	69 133 574
IHOROMBE	IAKORA	VOLAMBITA	CONSTRUCTION D'UN PAVILLON	44 126 897
IHOROMBE	IHOSY	ANALALIRY	CONSTRUCTION D'UN CEG	66 649 124
IHOROMBE	IHOSY	IRINA	CONSTRUCTION BUREAU COMMUNAL	39 327 990
IHOROMBE	IVOHIBE	IVONGO	CONSTRUCTION DU TSENA	70 564 160
ITASY	ARIVONIMAMO	ALAKAMISIKELY	EXTENSION BÂTIMENT SCOLAIRE (EPP)	33 103 383
MELAKY	AMBATOMAINTY	BEMARIVO	CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT D'UNE ÉCOLE (EPP)	140 000 000
MELAKY	BESALAMPY	AMBOLODIA SUD	CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE (EPP)	112 997 805
MELAKY	BESALAMPY	BEKODOKA	CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA COMMUNE	140 000 000
MELAKY	BESALAMPY	MAROVOAY SUD	CONSTRUCTION DU PONT	124 098 427

REGION	DISTRICT	COMMUNE	INTITULE SOUS-PROJET	DPI
MELAKY	MAINTIRANO	ANKISATRA	RÉHABILITATION DU BUREAU DE LA COMMUNE	53 461 465
MELAKY	MAINTIRANO	VEROMANGA	RÉHABILITATION DU BUREAU DE LA COMMUNE	49 756 714
MENABE	BELO SUR TSIRIBIHINA	ANKALALOBE	CONSTRUCITON ECOLE CEG ET EQUIPEMENT	121 002 157
MENABE	BELO SUR TSIRIBIHINA	ANTSOHA	REHABILITATION ET EQUIPEMENT DU BUREAU DE LA COMMUNE	53 577 387
MENABE	BELO SUR TSIRIBIHINA	BEMARIVO ANKIRONDRON	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	48 436 979
MENABE	MANJA	ANONTSIBE CENTRE	CONSTRUCTION BAZARY	114 872 007
SAVA	ANTALAHA	MANAKAMBAHINY ANKAVIA	CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE (CEG)	124 994 088
SOFIA	MANDRITSARA	AMBODIADABO	CONSTRUCTION DU CSBI	77 150 976
SOFIA	MANDRITSARA	MANAMPANEVA	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	56 102 891
SOFIA	PORT BERGE	AMBATOMILAHAT RANO	CONSTRUCTION D'UN CEG	61 799 820
SOFIA	PORT BERGE	AMBODISAKOANA	CONSTRUCTION D'UN BAZAR	87 019 555
SOFIA	PORT BERGE	ANDRANOMENA I	CONSTRUCTION DU TSENA	51 470 475
VAKINANKARATRA	AMBATOLAMPY	ANTSAMPANDRANO	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	140 000 000
VAKINANKARATRA	ANTANIFOTSY	ANTSAMPANDRANO	CONSTRUCTION TSENA	140 000 000
VATOVAVY	IFANADIANA	ANTSINDRA	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	79 538 226
VATOVAVY	MANANJARY	ANDRANAMBOLAVA	CONSTRUCITON ECOLE EPP	36 824 038
VATOVAVY	MANANJARY	MAHAVOKY AVARATRA	REHABILITATION ET EXTENSION DU BUREAU COMMUNAL	53 420 004
VATOVAVY	MANANJARY	MAROSANGY	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	55 114 855
VATOVAVY	NOSY VARIKA	AMBODIARA	CONSTRUCTION DE TSENA (COUVERT)	49 117 903
VATOVAVY	NOSY VARIKA	ANDARA	REHABILITATION DU BUREAU COMMUNAL ET ACHAT D'EQUIPEMENTS INTERIEURS	33 103 383
VATOVAVY	NOSY VARIKA	ANGODONGODONA	CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA COMMUNE	87 768 053
VATOVAVY	NOSY VARIKA	VOHILAVA	CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DU TRANOM-POKON'OLONA	57 802 192

